



RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00098
Numéro SIREN : 381 083 179
Nom ou dénomination : CHARPENTES INDUSTRIELLES RHONE ALPES MEDITERRANEE
CIRAM

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001517

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/001517**
n° de gestion : **1991B00098**
n° SIREN : **381 083 179 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 16/02/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

CHARPENTES INDUSTRIELLES RHONE ALPES MEDITERRANEE CIRAM - Société par actions simplifiée
2890 A route de L'aéroport ZA les Fontaines 26120 Chabeuil -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



688947



Désignation de l'entreprise : SAS CIRAM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise Z.I. LES FONTAINES 26120 CHABEUIL Durée de l'exercice précédent* 12
 N° numéro SIRET* 3 8 1 0 8 3 1 7 9 0 0 0 2 2 Néant *

				Exercice N clos le, 30/09/2016		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	369 840	AQ	207 049	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	675 947	AS	666 908	
	Autres immobilisations corporelles	AT	332 424	AU	248 900	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	77 900	CV	77 900	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	7 334	BC	7 334	
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	45 030	BI	45 030	
	TOTAL (II)	BJ	1 508 475	BK	1 122 857	
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	104 908	BM	104 908
		En cours de production de biens	BN		BO	
En cours de production de services		BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	26 155	BS	26 155	
Marchandises		BT		BU		
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Créances	BX	412 406	BY	25 645	
	Autres créances (3)	BZ	48 442	CA	48 442	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	CD		CE		
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	261 229	CG	261 229	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	853 140	CK	25 645	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 361 614	1A	1 148 502	1 213 112	
Revenus : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
se de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Signature conforme
Président

Désignation de l'entreprise SAS CIRAM

 Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :300 000.....)	DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	278 436
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	59 032
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	667 468
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	161 942
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 152
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	204 516
	Dettes fiscales et sociales	DY	178 035
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	545 644	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 213 112	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	445 828	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CIRAM

 Néant *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	2 799 468	FE		FF	2 799 468
		FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 799 468	FK		FL	2 799 468
	Production stockée *					FM	14 026
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	9 174
	Autres Produits (1) (11)					FQ	49
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 322 026
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	3 003
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	489 179
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	34 820
	Salaires et traitements *					FY	566 226
	Charges sociales (10)					FZ	191 345
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	90 116
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	22 765
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	3 197
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 722 676
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	100 041
actions en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	14
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 581
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	6 581
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-6 567
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	93 474

Désignation de l'entreprise SAS CIRAM

 Néant *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	19 588
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	19 588
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-19 588
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	14 854
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 822 731
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 763 700
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	59 032
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	11 169
		HQ	210
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	17 103
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	16 000
(9)	Dont transferts de charges	A1	7 084
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		
		obligatoires A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
AMENDES ET PENALITES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		2 485	
TAXE CODIFAB		13 003	
URSSAF		4 100	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL		NS	
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans ans

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au dernier prix d'achat.

Les produits fabriqués sont évalués au prix de vente, diminué d'un coefficient de réfaction.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	369 840		
	Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		675 947		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers	133 206		
		Matériel de transport	119 061		
Matériel de bureau & info., mobilier		76 633		3 523	
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL III	1 374 687		3 523
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		85 234		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		45 030		
		TOTAL IV	130 264		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 504 951		3 523

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui	369 840			
	Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indust.		675 947			
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.	133 206			
		Matériel de transport	119 061			
Mat.bureau, info., mob.		80 156				
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL III			1 378 210	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				85 234	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				45 030	
		TOTAL IV			130 264	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					1 508 474	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	175 334	31 716		207 049
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		645 453	21 455		666 908
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	107 711	9 209		116 920
	Matériel de transport	36 302	24 195		60 497
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	67 943	3 541		71 483
TOTAL		1 032 742	90 116		1 122 857
TOTAL GENERAL		1 032 742	90 116		1 122 857

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
-onst. -onstr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. -onst.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		22 765	2 090		
financières					
exceptionnelles					

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
LA CHARPENTERIE - 4 ALLEE DU DAUPHINE - ZI 26300 BO	171 000	60 391	33,33	35 858
2B2C - 4 ALLEE DU DAUPHINE - ZI 26300 BOURG DE PEAG	45 000	193 110	33,33	45 112
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	7 334		7 334
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	45 030		45 030
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	30 768		30 768
	Autres créances clients	381 638	381 638	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	3 350	3 350	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	22 390	22 390	
	Etat & autres	3 368	3 368	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	19 334	19 334	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		513 212	430 080	83 132
Renvois (1)	Montant			
(2)	des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

SAS CIRAM

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	19 334
Disponibilités	
TOTAL	19 334

SAS CIRAM

CAPITAUX PROPRES

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	300,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000,00	300,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine		161 942	62 125	99 816	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		204 516	204 516		
Personnel & comptes rattachés		56 290	56 290		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		52 595	52 595		
Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée		33 740	33 740		
collectiv. Obligations cautionnées					
_ ubliques Autres impôts, taxes & assimilés		35 409	35 409		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		1 152	1 152		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		545 644	445 828	99 816	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	90 574			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	614
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 500
Dettes fiscales et sociales	59 457
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	67 571

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2016, le CICE s'élève à 26 102 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

La société CIRAM bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6% en 2015 et de 6% en 2016. Pour l'exercice clos le 30.09.2016, la société a comptabilisé en produits (réduction de la ligne "Charges sociales" du compte de résultat) un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) d'un montant de 26102€. En raison d'une clôture au 30 septembre, la société est en décalage avec l'année civile et ne peut donc imputer la totalité de ce crédit :

- CICE 2015 : 25964€ remboursable au 15.01.2017 en raison d'un excédent d'acomptes d'IS versés
dont 19196€ comptabilisé sur l'exercice précédent (01.01-30.09.2015)
dont 6768€ comptabilisé au titre du 4ème tri 2015
- CICE 2016 : 19334€ (01.01 au 30.09.2016)
comptabilisé en produit à recevoir dans l'attente d'une imputation sur l'impôt sur les bénéfices du prochain exercice.

ENGAGEMENTS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société a souscrit un contrat IFC à compter de 01/10/2013.

Le montant payé depuis cette date s'élève à 10988€.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautiounements, avals et garanties donnés par la société engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	7 067					7 067
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<i>Engagements de retraite</i>	19 985					19 985
TOTAL (1)	27 052					27 052
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	27 052					27 052

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Le fonds de commerce a été nanti au profit des banques.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	161 327	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	161 327	

SAS CHARPENTES INDUSTRIELLES RHONE ALPES MEDITERRANEE
CIRAM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 300 000 Euros
Siège social : Zone Industrielle Les Fontaines
26120 CHABEUIL
RCS ROMANS 381 083 179

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille dix-sept,
Le 30 janvier,
à 17 heures,

L'Assemblée Générale se tient, au siège social, les actionnaires ayant été convoqués par Monsieur Eddy CHAZOT, Président de la société.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire, les pouvoirs des actionnaires étant annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eddy CHAZOT en sa qualité de Président de la Société.

La Société 2CARA, Commissaire aux Comptes titulaire, a été régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016,
- Approbation des dépenses et charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Communication des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce passées entre le Président et la société, lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur lesdites conventions et décision à cet égard,
- Questions diverses.

PR
CE

... / ...

... / ...

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- La copie et l'avis de réception de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2016,
- Le rapport de gestion établi par le Président,
- La copie des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce passées entre le Président et la société,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes,
- Le texte du projet de résolution soumis à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés au Commissaire aux Comptes dans les délais prévus, et que ces éléments d'information ont été tenus à la disposition des actionnaires, 8 jours avant l'assemblée, conformément aux statuts.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président, puis du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion établi par le Président et le rapport général du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 septembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, quitus de sa gestion au Président, et décharge de l'accomplissement de sa mission au commissaire aux comptes.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à un montant global de 9 551 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

PR CE

.../...

... / ...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 font apparaître un bénéfice de 59 031,59 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Autres réserves :+ 11 031,59 €
Dividendes :+ 48 000 €

Ce dividende de 48 000 € sera mis en paiement par la Présidence dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, l'Assemblée Générale rappelle les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le 30/09/2015 : 48 000 €
Exercice clos le 30/09/2014 : Néant
Exercice clos le 30/09/2013 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce et avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur lesdites conventions, et statuant sur ce rapport, approuve chacune de ces conventions.

Chaque convention est adoptée à l'unanimité des actionnaires ayant le droit de vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'octroyer au Président, Monsieur Eddy CHAZOT, une prime de bilan d'un montant de 8 000 € versée au cours de l'exercice en cours.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

PR
CE

.../...

... / ...



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un actionnaire.

Eddy CHAZOT

Handwritten signature of Eddy Chazot, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Patricia RIBET

Handwritten signature of Patricia Ribet, featuring a stylized 'P' and 'R' with a long horizontal stroke extending to the right.

.../...



Alain JOLIVET

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN

Diplômé d'Etudes Supérieures Comptables et Financières

Experts-comptables / Commissaires aux comptes

SAS CIRAM
2890 A Route de l'Aéroport
Z.I. Les Fontaines
26120 CHABEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Exemplaire certifié conforme
destiné au Greffe du Tribunal de Commerce

2 Avenue Jean Monnet - 26000 VALENCE

Tél. : 04 75 81 83 19 - Contact : 2cara@2cara.fr - Fax. : 04 75 55 93 97 - Site : www.2cara.fr

Société inscrite à l'ordre des experts-comptables - Région Rhône-Alpes - Société inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Grenoble
SARL au capital de 1 600 000 € - SIRET : 479 959 827 000 29 - APE : 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 47479959827

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société "SAS CIRAM", tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valence, le 10 janvier 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'P' intertwined, with a horizontal line crossing through them.

Pour 2CARA
Jean-Philippe CALLON
Commissaire aux Comptes

BILAN

En Euros

ACTIF	Valeurs au 30/09/16			Valeurs au 30/09/15
	Val. Brutes	Amort. & Prov.	Val. Nettes	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	369 840	207 049	162 790	194 506
Installations techniques, matériel	675 947	666 908	9 039	30 494
Autres	332 424	248 900	83 524	116 946
Immobilisations financières	130 264		130 264	130 264
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 508 475	1 122 857	385 617	472 210
Stocks				
Matières premières, autres approvisionnements	104 908		104 908	107 911
Produits intermédiaires et finis	26 155		26 155	12 129
Créances				
Clients	412 406	25 645	386 761	420 685
Créances fiscales et sociales	48 442		48 442	63 949
Disponibilités	261 229		261 229	178 985
Charges constatées d'avance				22 838
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	853 140	25 645	827 495	806 496
TOTAL ACTIF	2 361 614	1 148 502	1 213 112	1 278 706

Commissaire aux Comptes
20AM

BILAN

En Euros

PASSIF	Valeurs au 30/09/16	Valeurs au 30/09/15
Capital	300 000	300 000
dont versé : 300 000		
Réserves		
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	278 436	277 785
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	59 032	48 651
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	667 468	656 436
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
AUTRES FONDS PROPRES (III)		
Dettes financières		
Emprunts & dettes assimilées	161 327	251 901
Concours bancaires courants et découverts	614	194
Groupes et associés	1 152	3 804
Autres dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	204 516	203 874
Dettes fiscales et sociales	178 035	162 497
TOTAL DES DETTES (IV)	545 644	622 270
TOTAL PASSIF	1 213 112	1 278 706

Commissaire aux Comptes
2CA
2015

COMPTE DE RESULTAT

En Euros

	Du 01/10/15 Au 30/09/16		Du 01/10/14 Au 30/09/15		Variation	
					en valeur	en %
Ventes de biens et services	2 799 468	99,50 %	2 635 326	99,90 %	164 143	6
Production stockée	14 026	0,50 %	2 523	0,10 %	11 503	456
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 813 494	100 %	2 637 849	100 %	175 645	7
Matières premières	1 325 029	47,10 %	1 211 115	45,91 %	113 915	9
TOTAL COUTS DIRECTS	1 325 029	47,10 %	1 211 115	45,91 %	113 915	9,41
MARGE BRUTE	1 488 465	52,90 %	1 426 734	54,09 %	61 731	4
Autres achats et charges externes	489 179	17,39 %	503 893	19,10 %	-14 714	-3
Impôts, taxes et versements assimilés	34 820	1,24 %	27 819	1,05 %	7 001	25
Charges de personnel	757 571	26,93 %	726 036	27,52 %	31 535	4
Dotations aux amortissements (et provisions)	112 880	4,01 %	129 698	4,92 %	-16 818	-13
Autres charges d'exploitation	3 197	0,11 %	1 628	0,06 %	1 569	96
CHARGES D'EXPLOITATION	1 397 647	49,68 %	1 389 075	52,66 %	8 572,21	1
Reprises sur provisions (et amortissements)	2 090	0,07 %	309	0,01 %	1 781	577
Transferts de charges d'exploitation	7 084	0,25 %	10 476	0,40 %	-3 391	-32
Autres produits de gestion courante	49		4 580	0,17 %	-4 531	-99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	100 041	3,56 %	53 024	2,01 %	47 017	89
Produits financiers	14				14	
Charges financières	6 581	0,23 %	8 751	0,33 %	-2 170	-25
RÉSULTAT FINANCIER	-6 567	-0,23 %	-8 751	-0,33 %	2 184	25
RÉSULTAT COURANT	93 474	3,32 %	44 273	1,68 %	49 201	111
Produits exceptionnels			45 100	1,71 %	-45 100	-100
Charges exceptionnelles	19 588	0,70 %	34 841	1,32 %	-15 253	-44
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-19 588	-0,70 %	10 259	0,39 %	-29 847	-29
Impôt sur les bénéfices	14 854	0,53 %	5 880	0,22 %	8 974	153
BENEFICE ou PERTE	59 032	2,10 %	48 651	1,84 %	10 380	18

Commissaire aux Comptes
2CA
 Commissaire aux Comptes

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL		NS	
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ÉTAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation, des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|----------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 5 à 10 ans ans |
| - Matériels et outillages industriels | 5 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans ans |

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au dernier prix d'achat.

Les produits fabriqués sont évalués au prix de vente, diminué d'un coefficient de réfaction.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	369 840		
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.	675 947		
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	133 206		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	119 061		
Matériel de bureau & info., mobilier		76 633		3 523	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	1 374 687		3 523
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	85 234		
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	45 030		
		TOTAL IV	130 264		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 504 951		3 523

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I				
		Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II				
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			369 840	
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indust.			675 947	
		Ins. gal. agen. amé. div.			133 206	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			119 061	
Mat.bureau, info., mob.				80 156		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			1 378 210	
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en equivalence				
		Autres participations			85 234	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			45 030	
		TOTAL IV			130 264	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					1 508 474	

Commissaire aux Comptes
2000
Cabinet de Comptables & Fiscalistes

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	175 334	31 716		207 049
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		645 453	21 455		666 908
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	107 711	9 209		116 920
	Matériel de transport	36 302	24 195		60 497
	Mat. bureau et informatique, mob.	67 943	3 541		71 483
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 032 742	90 116		1 122 857
TOTAL GENERAL		1 032 742	90 116		1 122 857

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Commissaire aux Comptes
2CAVA

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		22 765	2 090		
financières					
exceptionnelles					

Commissaire aux Comptes


ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	7 334		7 334
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	45 030		45 030
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	30 768		30 768
	Autres créances clients	381 638	381 638	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	3 350	3 350	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiés	22 390	22 390	
	Etat & autres	3 368	3 368	
	coll. publiques	19 334	19 334	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		513 212	430 080	83 132
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	19 334
Disponibilités	
TOTAL	19 334

Commissaire aux Comptes
2CA

CAPITAUX PROPRES

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	300,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000,00	300,00



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	161 942	62 125	99 816	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		204 516	204 516		
Personnel & comptes rattachés		56 290	56 290		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		52 595	52 595		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	33 740	33 740		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	35 409	35 409		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		1 152	1 152		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		545 644	445 828	99 816	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	90 574			
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	614
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 500
Dettes fiscales et sociales	59 457
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	67 571



CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2016, le CICE s'élève à 26 102 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

La société CIRAM bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6% en 2015 et de 6% en 2016. Pour l'exercice clos le 30.09.2016, la société a comptabilisé en produits (réduction de la ligne "Charges sociales" du compte de résultat) un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) d'un montant de 26102€. En raison d'une clôture au 30 septembre, la société est en décalage avec l'année civile et ne peut donc imputer la totalité de ce crédit :

- CICE 2015 : 25964€ remboursable au 15.01.2017 en raison d'un excédent d'acomptes d'IS versés
 - dont 19196€ comptabilisé sur l'exercice précédent (01.01-30.09.2015)
 - dont 6768€ comptabilisé au titre du 4ème tri 2015
- CICE 2016 : 19334€ (01.01 au 30.09.2016)
 - comptabilisé en produit à recevoir dans l'attente d'une imputation sur l'impôt sur les bénéfices du prochain exercice.



SAS CIRAM
ENGAGEMENTS

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société a souscrit un contrat IFC à compter de 01/10/2013.

Le montant payé depuis cette date s'élève à 10988€.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	7 067					7 067
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<i>Engagements de retraite.</i>	19 985					19 985
TOTAL (1)	27 052					27 052
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	27 052					27 052



DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Le fonds de commerce a été nanti au profit des banques.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	161 327	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	161 327	

